



CONSEIL DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SEDR-CSQ

1617-CD-04

Procès-verbal de la réunion **extraordinaire**
tenue le 15 novembre 2016, à compter de 17 h 15
Centre Paul-Bouillé

Présences : 110
(Découvreurs : 46, Navigateurs : 64)

Ordre du jour FERMÉ

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 1^{er} novembre 2016
5. Formation entente nationale

1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur: Jocelyn Noël
Appuyeur : Serge Bilodeau

- unanimité -

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Proposeuse : Marie-Claude Harvey
Appuyeuse : France Olivier

-unanimité-

Avant de procéder à l'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre, France Olivier demande une intervention privilégiée afin d'informer les membres du secteur des Navigateurs d'une décision récente du comité paritaire EHDAA. Ainsi, le comité a décidé d'utiliser une partie des surplus accumulés pour bonifier la participation des enseignantes et des enseignants aux congrès et colloques. Cette orientation permettra notamment aux petites écoles du primaire ayant peu de budgets de pouvoir inscrire des participants. Concrètement, une somme de 1 000 \$ sera allouée à chaque école qui fera une demande d'inscription. Le montant sera augmenté à 1 500 \$ si l'activité se déroule à l'extérieur de la région. Toutes les demandes doivent être acheminées à la secrétaire de Manon Robitaille au Service des ressources humaines de la Commission scolaire des Navigateurs. Par ailleurs, étant donné que les sommes disponibles sont limitées, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer quelles demandes seront retenues le cas échéant.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 1^{er} novembre 2016

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue 1^{er} novembre 2016 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Ann Foucault
Appuyeuse : Lucie Tremblay

-unanimité-

5. Formation Entente nationale

Paul St-Hilaire, vice-président de la Fédération des syndicats de l'enseignement, ainsi que Denis St-Hilaire, conseiller et négociateur pour la même organisation, sont invités afin de présenter les principaux changements découlant de la dernière Entente nationale. Ceux-ci précisent tout d'abord le contexte de la négociation nationale, expliquent en quoi consiste une entente de principe et relatent le long processus de rédaction des textes sur lesquels les deux parties doivent s'entendre.

Dans un deuxième temps, les deux personnes-ressources de la FSE expliquent chacun des changements. Ceux-ci sont regroupés par thématiques. Il y a d'abord les gains obtenus, ensuite les concessions et enfin les éléments à signaler. Concrètement, au chapitre des concessions, Denis St-Hilaire explique que certaines de celles-ci découlent de sentences arbitrales favorables aux syndicats. C'est notamment le cas pour la date butoir servant à déterminer le maximum d'élèves dans un groupe en regard de la pondération à priori. La reconnaissance du temps de pause lors des récréations des élèves se rattache également à une victoire obtenue en arbitrage par le Syndicat de l'enseignement de Champlain.

Au chapitre des éléments à signaler, il s'agit souvent d'aspects techniques. Il y a entre autres le recadrage de la notion de belles-sœurs ou de beaux-frères en cas de décès de celles-ci ou de ceux-ci. Des changements font également en sorte que le point de référence pour déterminer le début d'un congé lors du décès d'un parent proche n'est plus la date des funérailles, mais celle du décès.

Enfin, plusieurs blocs de questions et de demandes de précisions permettent aux déléguées et délégués présents de mieux comprendre la nature des changements imputables à la conclusion de la dernière Entente nationale.

Levée de l'assemblée à 18 h 50.

JOCELYN NOËL,
président

MARTIN HOGUE,
secrétaire-trésorier